

Annexe 23
SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES
SICAD

GUIDE DU
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du

Organisme : Ministère de la Culture (Direction des lettres)
Domaine de la prestation : le Livre Tunisien
Objet de la prestation : facilitation de la tâche d'un éditeur Tunisien au moment du transfert des droits d'Édition .

Conditions d'Obtention

- Tout éditeur Tunisien ayant conclu un contrat avec un éditeur étranger

Pièces à fournir

- Une demande au nom du directeur des lettres
- 2 exemplaires du contrat d'édition établi entre l'éditeur Tunisien et l'éditeur étranger .

Étapes de la prestation

Intervenants

Délais

| | | |
|---|---|--------------------------------------|
| - Dépôt d'une demande - Délivrance de la demande de transfert visée, à l'intéressé | - l'intéressé - la direction des lettres | 3 jours après le dépôt de la demande |
|---|---|--------------------------------------|

Lieu de dépôt du dossier

Service : le Bureau d'ordre de la Direction des lettres
Adresse : 39, Rue Asdrubal -Lafayette- Tunis-1002

Lieu d'Obtention de la prestation

Service : la Direction des lettres
Adresse : 39, Rue Asdrubal -Lafayette- Tunis-1002

Délais d'Obtention de la prestation

3 jours après le dépôt de la demande

Références législatives et réglementaires

Annexe 24
SYSTEME D'INFORMATION ET DE
COMMUNICATION ADMINISTRATIVES
SICAD

GUIDE DU
CITOYEN

Case réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

REFERENCE : Arrêté du Ministre de la Culture en date du

Organisme : Ministère de la Culture (Direction des arts plastiques)
Domaine de la prestation : les Arts Plastiques
Objet de la prestation : attestation d'entrée d'œuvres d'arts plastiques de l'étranger pour participer à une exposition organisée en Tunisie

Conditions d'Obtention

- Justification de l'invitation pour participer à une exposition qui sera organisée en Tunisie

Pièces à fournir

- Document confirmant l'invitation pour participer à une exposition qui sera organisée en Tunisie
- Liste des tableaux destinés à l'exposition

Étapes de la prestation

Intervenants

Délais

| | | |
|--|---|---|
| - Remise des pièces demandées à la direction concernée - Délivrance de l'attestation au demandeur | - l'intéressé - la direction des arts plastiques | 4 jours après la remise des pièces à la direction concernée |
|--|---|---|

Lieu de dépôt du dossier

Service : la Direction des Arts Plastiques, de l'architecture et des métiers artistiques,
Adresse : 39 Rue Asdrubal . Lafayette- Tunis-1002

Lieu d'Obtention de la prestation

Service : la Direction des Arts Plastiques, de l'architecture et des métiers artistiques,
Adresse : 39 Rue Asdrubal . Lafayette- Tunis-1002

Délais d'Obtention de la prestation

4 jours après la remise des pièces demandées à la direction concernée

Références législatives et réglementaires